Le commissaire de police Thévenon exerce ses fonctions à Oyonnax en novembre 1943. Ce fonctionnaire responsable de la sécurité dans la ville, bien que nommé par Vichy, est très proche de l'action de la Résistance. L'avant-veille du défilé, soit le 9 novembre, le capitaine "Romans", accompagné d'Henri Girousse "Chabot" et d'Edouard Bourret "Brun", arrête les dernières mesures et effectue en pleine nuit, chronomètre en mains, le parcours du défilé, accompagné du commissaire Thévenon en personne ! Cette complicité efficace, renforcée par celle du capitaine de gendarmerie Vercher à Nantua, n'empêche pas le commissaire Thévenon au lendemain du défilé, de rédiger un rapport "sur les événements imprévus qui ont jeté le trouble parmi la population d'Oyonnax", rapport officiellement transmis au préfet de l'Ain. Ce rapport se doit, bien entendu, d'être circonspect et de veiller à ce qu'aucun mot ne trahisse la "duplicité" de son auteur.

L'objet de ce rapport s'intitule : "Défilé d'individus armés à Oyonnax à l'occasion du 11 novembre 1943". Le Commissaire signale d'abord que le 9 novembre, "conformément aux Directives reçues, les consignes de sécurité ont été renforcées". Puis, dans la matinée du 11, des rondes ont été effectuées par six gardiens, par les inspecteurs de police et par les secrétaires. "Les inspecteurs de retour me firent connaître que la ville était calme et qu'aucun groupement, vers 10 h 30 ne stationnait dans les rues". Pas question de grève non plus.

Pourtant, à 11 h 40, deux inspecteurs reviennent au commissariat et font savoir à leur patron que "quelques groupes se sont formés rue Maréchal Pétain, entre la place de la Poste et le Parc"...

Mais, tout va basculer quelques minutes plus tard, et le commissaire ne cache pas son "grand étonnement" vis-à-vis de son préfet... Des inconnus viennent d'investir la ville!

Suit alors une relation des événements particulièrement précise et détaillée.

Le commissaire Thévenon explique comment fut occupé le centre de la ville par des individus (entre 150 et 200) armés, débarqués de camions venant par la route d'Échallon. Ces hommes barrent les routes, occupent la Poste, affichent certes "une attitude correcte", mais, bien qu'ayant coupé deux fils, "n'ont pas réussi à entraîner une interruption des communications", ce qui semble prouver, commente le commissaire, "qu'il ne s'agissait pas de techniciens de communications téléphoniques".

Le constat, sous la plume du commissaire, que le service d'ordre a été assuré par une vingtaine d'individus armés de mitraillettes (et non par lui...) ne manque pas de sel. Il ajoute que certains d'entre eux ont demandé aux gardiens de la paix de remettre leur revolver qu'ils ont restitué à leur propriétaire quand ils ont quitté la ville.

Le Préfet, furieux, apprend de son commissaire zélé que ces étranges envahisseurs ont organisé un défilé, qu'ils ont déposé une gerbe barrée d'une inscription injurieuse, puis chanté la Marseillaise!

"Après le défilé", rapporte le commissaire, "les hommes des groupes de protection rejoignirent méthodiquement les camions... Le départ s'effectua vers 12 h 20, en direction de La Cluse, par la rue Maréchal Pétain... Aussitôt après le départ des camions, la foule, qui se trouvait soit au niveau du monument aux morts, soit dans la rue Maréchal Pétain (1 500 à 2

000 personnes) a pu être dispersée. Elle a fait d'ailleurs preuve d'une bonne volonté évidente en général. A 12 h 25, la situation était rétablie et le calme entièrement revenu".

"Vers 13 h, accompagné de mes hommes, je me suis rendu au monument pour retirer les emblèmes séditieux, la croix de Lorraine, dont la hauteur est de 0,80 m, porte sur un montant de bois un revêtement de mousse naturelle recouverte de fleurs artificielles violettes. Entre les deux transversales de la croix est placé un nœud tricolore à quatre branches...".

Enfin, il n'est pas sans intérêt de découvrir sous la plume du fonctionnaire chargé du maintien de l'ordre dans sa ville que "l'attitude des hommes descendus des camions a laissé une impression de force et de discipline, que ces hommes se sont conduits comme des militaires et uniquement comme tels, et que l'arrivée des camions a provoqué la stupéfaction et l'émotion de la foule, laquelle a accueilli les manifestants par des applaudissements".

En conclusion, le commissaire pense que l'opération est le fait d'individus appartenant à un mouvement gaulliste et plus spécialement à des formations généralement connues sous l'appellation de "maquis". Ces individus militarisés sont étrangers à la ville.

Et le commissaire promet que "les recherches en vue de retrouver les organisateurs et les participants de cette manifestation continuent... Je ne manquerai pas de vous tenir informé de tout fait nouveau qui parviendrait à ma connaissance".